

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 novembre 2022 – 18h00

### L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 3 novembre à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 octobre 2022.

#### Etaient présents :

Mmes MM Roger HASENFRATZ (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Nicolas JOUFFRAY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean-Pierre JEANROY (COUTHENANS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Maryse GIROD, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Quentin HAFEKOST, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Sylvie NARDIN, Jean-Luc PARIS, Martine PEQUIGNOT, Maryse PORTAZ, Pierre-Yves SUTTER, Christophe VAILLANT (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Éric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires**, Jean-Marie CUNIN (AIBRE), Jean-Michel LENORMAND (COISEVAUX) – Michel GERARD (LE VERNY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 48 membres.

#### Excusés :

Mmes MM Pascal BOULADE (AIBRE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) – Hugues VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS SMT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick ADAM, Ouari BELAOUNI, Sylvie DAVAL, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNY) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

#### Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Fernand BURKHALTER / Hugues VILLANI à Gilles LAZAR / Sylvie DAVAL à Quentin HAFEKOST / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Yves LIGIER à Jean-Pierre MATHEY

#### Assistaient à la séance :

Mme M Claudine GOUSSET (SAULNOT) – Philippe GUYOT (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Martine PEQUIGNOT  
déléguée de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°169/2022

### **Objet : Adoption du procès-verbal du Conseil communautaire du 29 septembre 2022**

Le Président présente le procès-verbal du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité des suffrages exprimés **APPROUVE** le procès-verbal du précédent Conseil.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 4 novembre 2022

Le Président,



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 novembre 2022 – 18h00

### L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 3 novembre à 18h00

Date de la Convocation du  
Conseil Communautaire  
28 octobre 2022

Nbre de Conseillers  
Communautaires en  
exercice

48

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 octobre 2022.

#### Etaient présents :

Mmes MM Roger HASENFRATZ (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Nicolas JOUFFRAY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean-Pierre JEANROY (COUTHENANS) – Fernand BURKHALTER, Ouari BELAOUNI, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Maryse GIROD, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Quentin HAFEKOST, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Sylvie NARDIN, Jean-Luc PARIS, Martine PEQUIGNOT, Maryse PORTAZ, Pierre-Yves SUTTER, Christophe VAILLANT (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Éric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT)-Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) membres titulaires, Jean-Marie CUNIN (AIBRE), Jean-Michel LENORMAND (COISEVAUX) – André LOUIS (ETOBON) - Michel GERARD (LE VERNROY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 48 membres.

#### Excusés :

Mmes MM Pascal BOULADE (AIBRE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) – Hugues VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick ADAM, Sylvie DAVAL, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNROY) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

#### Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Fernand BURKHALTER / Hugues VILLANI à Gilles LAZAR / Sylvie DAVAL à Quentin HAFEKOST / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Yves LIGIER à Jean-Pierre MATHEY

#### Assistaient à la séance :

Mme M Claudine GOUSSET (SAULNOT) – Philippe GUYOT (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Martine PEQUIGNOT  
déléguée de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°170/2022

### **Objet : VOTE A BULLETIN SECRET**

*Vu l'article 31 du règlement intérieur de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt adopté par délibération n°119/2020 : « Il est voté au scrutin secret toutes les fois que le tiers des membres présents le réclame ou qu'il s'agit de procéder à une nomination ou à une présentation. »*

Grégoire GILLE sollicite le Président de la Communauté de communes afin que le rapport concernant la modification du PLU d'Héricourt soit proposé au vote à bulletin secret.

Après avoir rappelé les modalités du recours au vote à bulletin secret, le Président demande à l'assemblée communautaire de se prononcer sur cette décision de procéder au vote à bulletin secret du rapport concernant la modification du PLU d'Héricourt.

Le Conseil Communautaire à la majorité des suffrages exprimés (8 pour et 38 contre) **DECIDE** de ne pas recourir au bulletin secret pour le vote de ce rapport.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 4 novembre 2022

Le Président,



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 novembre 2022 – 18h00

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le



ID : 070-247000722-20221103-171\_2022-DE

### L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 3 novembre à 18h00

**Date de la Convocation du  
Conseil Communautaire  
28 octobre 2022**

**Nbre de Conseillers  
Communautaires en  
exercice**

48

**Nbre de membres présents**

35

**Nbre de suffrages exprimés**

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 octobre 2022.

#### Etaient présents :

Mmes MM Roger HASENFRATZ (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Nicolas JOUFFRAY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean-Pierre JEANROY (COUTHENANS) – Fernand BURKHALTER, Ouari BELAOUNI, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Maryse GIROD, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Quentin HAFEKOST, Gilles LAZAR, Dahlia MEDDOUR, Sylvie NARDIN, Jean-Luc PARIS, Martine PEQUIGNOT, Maryse PORTAZ, Pierre-Yves SUTTER, Christophe VAILLANT (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Éric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires**, Jean-Marie CUNIN (AIBRE), Jean-Michel LENORMAND (COISEVAUX) – André LOUIS (ETOBON) – Michel GERARD (LE VERNY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 48 membres.

#### Excusés :

Mmes MM Pascal BOULADE (AIBRE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) – Hugues VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick ADAM, Sylvie DAVAL, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Myriam IOSS (LE VERNY) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

#### Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Fernand BURKHALTER / Hugues VILLANI à Gilles LAZAR / Sylvie DAVAL à Quentin HAFEKOST / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Yves LIGIER à Jean-Pierre MATHEY

#### Assistaient à la séance :

Mme M Claudine GOUSSET (SAULNOT) – Philippe GUYOT (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Martine PEQUIGNOT  
déléguée de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°171/2022

### **Objet : Modification du PLU d'Héricourt – Classement de 2,8 hectares en zone agricole**

Le Président expose que dans le cadre du projet de création d'un pôle culturel à Echenans sous Mont Vaudois, la Communauté de communes conduit la procédure de mise en compatibilité du PLU d'Echenans dont l'objet est de classer en zone UL un secteur actuellement classé en N pour 0,76 ha (Naturel) et en A pour 1,94 ha (Agricole).

Monsieur le préfet par un arrêté daté du **09 septembre 2022** n'a pas agréé la demande de dérogation au code de l'urbanisme invoquant la consommation de terres agricoles de ce projet alors que le PLU d'Héricourt dispose déjà d'une zone 1 Aub constructible et d'autre part que l'agricultrice évincée n'avait pas encore été compensée.

Un recours gracieux a été déposé le 04 octobre par la Communauté de communes pour un réexamen de l'arrêté préfectoral.

Une rencontre a eu lieu avec Monsieur le Préfet et une délégation de la CCPH en présence du Président de la CCPH, du Maire d'Echenans et 1<sup>er</sup> Vice-Président, du Directeur Général de la CCPH. Monsieur le Préfet et ses services ont pris acte du projet communautaire de création d'un pôle culturel réunissant sur un seul et même site les arts circassiens (déjà présents sur le secteur), les musiques actuelles et les arts cinématographiques.

Monsieur le Préfet a rappelé les enjeux nationaux de sobriété foncière et les objectifs de tendre vers la zéro artificialisation nette d'une part et d'autre part a demandé que l'agricultrice soit compensée de manière effective.

Il s'est dit prêt à reconsidérer son avis si la CCPH engageait une procédure de déclassement de la zone 1Aub d'Héricourt afin de retrouver une surface agricole équivalente à celle supprimée sur Echenans.

De son côté la ville d'Héricourt dans le cadre des travaux du **PLU** en cours d'élaboration, est favorable à reclasser 2,8 hectares en zone agricole soit une bande d'environ 60 m de large sur la zone 1 Aub en contrebas

du cimetière d'Héricourt sur les parcelles cadastrées ZA66, ZA67, ZA64 et AH533, AH291, AH290, AH289 lieu-dit champs du caillou à Héricourt.

Cette modification du PLU d'Héricourt permet :

- De compenser le prélèvement foncier nécessaire pour l'implantation du pôle culturel dédié aux musiques actuelles, au cinéma et aux arts du cirque dans la zone des Guinnottes 2,
- De concrétiser le souhait de sobriété foncière sur Héricourt conformément aux obligations réglementaires en vigueur et en préfigurant le futur PLUi,
- De préserver l'aspect du secteur longeant la voie du Tram.

En conséquence la CCPH devra redéposer une nouvelle demande de dérogation auprès du Préfet en apportant les modifications au dossier initial qui porteront donc sur le reclassement à Héricourt de 2,8 ha en zone agricole, sur la compensation effective à l'exploitant agricole, sur la réalisation d'une OAP sur le secteur d'Echenans.

Le conseil municipal d'Héricourt s'est prononcé favorablement (à la majorité) sur cette modification du PLU, par anticipation du PLUi, lors de son conseil du 02 novembre (délibération n°089/2022).

Le Conseil Communautaire à la majorité des suffrages exprimés (8 votes contre, 3 abstentions) :

- **AUTORISE** le Président à conduire la procédure de modification du PLU d'Héricourt telle qu'envisagée ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à déposer une nouvelle demande de dérogation au préfet en vue d'urbaniser le secteur d'Echenans pour l'accueil du pôle culturel
- **DECIDE** de prévoir les crédits nécessaires à la constitution du dossier de modification simplifiée

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 4 novembre 2022

Le Président,

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 070-247000722-20221103-171\_2022-DE



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 novembre 2022 – 18h00

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 070-247000722-20221103-172\_2022-DE



### L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 3 novembre à 18h00

Date de la Convocation du  
Conseil Communautaire  
28 octobre 2022

Nbre de Conseillers  
Communautaires en  
exercice

48

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 octobre 2022.

#### Etaient présents :

Mmes MM Roger HASENFRATZ (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Nicolas JOUFFRAY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean-Pierre JEANROY (COUTHENANS) – Fernand BURKHALTER, Ouari BELAOUNI, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Maryse GIROD Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Quentin HAFEKOST, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Sylvie NARDIN, Jean-Luc PARIS, Martine PEQUIGNOT, Maryse PORTAZ, Pierre-Yves SUTTER, Christophe VAILLANT (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Éric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOSINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) membres titulaires, Jean-Marie CUNIN (AIBRE), Jean-Michel LENORMAND (COISEVAUX) – André LOUIS (ETOBON) – Michel GERARD (LE VERNY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 48 membres.

#### Excusés :

Mmes MM Pascal BOULADE (AIBRE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) – Hugues VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS SMT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick ADAM, Sylvie DAVAL, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Myriam IOSS (LE VERNY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

#### Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Fernand BURKHALTER / Hugues VILLANI à Gilles LAZAR / Sylvie DAVAL à Quentin HAFEKOST / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Yves LIGIER à Jean-Pierre MATHEY

#### Assistaient à la séance :

Mme M Claudine GOUSSET (SAULNOT) – Philippe GUYOT (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Martine PEQUIGNOT  
déléguée de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°172/2022

### **Objet : Acquisition foncière auprès de Monsieur Cyril UTTEWILLER à Saulnot**

Le Président expose que dès le début du lancement de la procédure de création d'un pôle culturel à Echenans, la CCPH a pris des engagements fermes et écrits auprès de l'agricultrice Madame Emilie ROLLIN pour la compenser d'une surface équivalente à celle perdue sur Echenans. Dans le même temps l'exploitante a été autorisée à cultiver la parcelle acquise par la CCPH et sans aucune contrepartie, tant que les travaux n'ont pas démarré.

De nombreuses démarches ont été effectuées et un accord a été trouvé dont la mise en œuvre nécessite pour la CCPH d'acquérir 20 100 m<sup>2</sup> de foncier à Saulnot.

Il s'agit des 3 parcelles suivantes appartenant à Monsieur Cyril UTTEWILLER pour un total de 20 100 m<sup>2</sup> et pour un prix de 5 025 € TTC.

Section	N°	Lieudit	Surface	Prix
ZD	4	LES PLANCHES DE SAULNOT	1480 m <sup>2</sup>	444 €
ZD	5		11 120 m <sup>2</sup>	2 331 €
ZD	6		7 500 m <sup>2</sup>	2 250 €
TOTAL			20 100 m <sup>2</sup>	5 025 €

## MODALITES DE MISE A DISPOSITION

La mise à disposition des terrains à la CCPH est effective depuis la signature d'un protocole d'accord daté du 12 octobre 2022 afin de permettre dès à présent de cultiver les terres concernées sans attendre la régularisation de l'acte notarié. La prise de possession anticipée par la Communauté de communes du Pays d'Héricourt est consentie moyennant une indemnité effective de 1 500 € l'hectare payable en une fois à effet du présent protocole soit une indemnité forfaitaire de 3 150 € TTC.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions) :

- **AUTORISE** l'acquisition des parcelles ci-dessus cadastrées soit 20 100 m<sup>2</sup> au prix total de 5 025 € TTC,
- **AUTORISE** la prise de possession anticipée moyennant une indemnité de 3 150 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à la signature des documents afférents et de l'acte notarié,
- **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 4 novembre 2022

Le Président,

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 070-247000722-20221103-172\_2022-DE



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 novembre 2022 – 18h00

### L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 3 novembre à 18h00

Date de la Convocation du  
Conseil Communautaire  
28 octobre 2022

Nbre de Conseillers  
Communautaires en  
exercice

48

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 octobre 2022.

#### Étaient présents :

Mmes MM Roger HASENFRATZ (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Nicolas JOUFFRAY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean-Pierre JEANROY (COUTHENANS) – Fernand BURKHALTER, Ouari BELAOUNI, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Maryse GIROD Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Quentin HAFEKOST, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Sylvie NARDIN, Jean-Luc PARIS, Martine PEQUIGNOT, Maryse PORTAZ, Pierre-Yves SUTTER, Christophe VAILLANT (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Éric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) membres titulaires, Jean-Marie CUNIN (AIBRE), Jean-Michel LENORMAND (COISEVAUX) – André LOUIS (ETOBON) – Michel GERARD (LE VERNY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 48 membres.

#### Excusés :

Mmes MM Pascal BOULADE (AIBRE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) – Hugues VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick ADAM, Sylvie DAVAL, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Myriam IOSS (LE VERNY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

#### Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Fernand BURKHALTER / Hugues VILLANI à Gilles LAZAR / Sylvie DAVAL à Quentin HAFEKOST / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Yves LIGIER à Jean-Pierre MATHEY

#### Assistaient à la séance :

Mme M Claudine GOUSSET (SAULNOT) – Philippe GUYOT (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Martine PEQUIGNOT déléguée de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°173/2022

**Objet : Information sur les décisions prises par le Président en matière de marché et de ressources humaines dans le cadre de sa délégation depuis le dernier conseil communautaire**

Conformément à la délibération n°102/2020, le Président doit informer le Conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

⊙ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

⊙ Marchés publics : en € HT :

28/09/22	M529/2022	PROSTART	Travaux	Installation grille de départ BMX	17220 SAINTE SOUILLE	22 050.00 € HT
12/10/22	M554/2022	LC Bicycle	Service	Référent technique et suivi de chantier butte inter challenge	42740 SAINT PAUL EN JAREZ	5 563.00 € HT
14/10/22	M562/2022	DELPLANQUE	Service	Etablissement du permis d'aménager parcelle ZD284	70400 HERICOURT	4 320.00 € HT
18/10/22	M568/2022	ESE	Fourniture	Bacs de collecte	71108 CHALON SUR SAÔNE	3 206,07 € HT

⊙ Contrat de location : NEANT

⊙ Contrat d'assurance : NEANT

⊙ Régies comptables : NEANT

⊙ Dons et legs : NEANT

⊙ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT

⊙ Nouvelles actions en justice : NEANT

⊙ Conventions de formation du personnel : NEANT

@ Contrats de travail à durée déterminée :

- contrat de travail à durée déterminée du 26 septembre au 31 décembre 2022
- contrat de travail à durée déterminée du 26 au 30 septembre 2022
- contrat de travail à durée déterminée du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023
- contrat de travail à durée déterminée du 1<sup>er</sup> au 9 octobre 2022
- contrat de travail à durée déterminée du 1<sup>er</sup> octobre au 15 décembre 2022
- contrat de travail à durée déterminée du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 31 mars 2023
- contrat de travail à durée déterminée du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2022
- 2 contrats de travail à durée déterminée du 10 octobre au 31 décembre 2022
- contrat de travail à durée déterminée du 11 octobre 2022 au 31 août 2023
- contrat de travail à durée déterminée du 24 octobre au 4 novembre 2022

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de bénéficiaires
<b>PERISCOLAIRE</b>			
Remplacement	1	8 h	2
Renfort d'activité	1	25h	3
Renfort d'activité	1	28 h	1
Renfort d'activité	1	12 h	1
Renfort d'activité	1	6 h	1
<b>FRAIS COMMUNS</b>			
Renfort d'activité (ETOBON)	1	8 h	1
Renfort d'activité (SYND EAUX LE VERNOY)	1	4 h	1
<b>TECHNIQUE</b>			
Remplacement	1	20 h	1

**S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 4 novembre 2022

Le Président,

Envoyé en préfecture le 10/11/2022
Reçu en préfecture le 10/11/2022
Affiché le 
ID : 070-247000722-20221103-173_2022-DE

